

À Darvoy, les partisans du pont veulent remettre la pression sur le département

Rdc 11+12/03/2006

■ Jeudi, à Darvoy, l'association RD951 s'est étonnée des arguments du conseil général de repousser à l'horizon de 2010 la réalisation du pont de Jargeau.

L'association RD951 est en pleine expectative, c'est le moins que l'on puisse dire. Jeudi, lors d'une réunion à la salle des fêtes de Darvoy, elle s'est étonnée du revirement du conseil général à propos de la construction du pont de Darvoy-Jargeau qui devait alléger la circulation sur la RD 951. « Eric Doligé nous a affirmé que le pont de Jargeau se ferait le premier et que d'après les comptages effectués en mai 2000, il y avait journellement 16.187 véhicules sur le pont de Jargeau. Or, selon « Reflets du Loiret », la revue du département, il est annoncé le chiffre de 9.592. La circulation sur le pont de Jargeau est subitement divisée par deux. Là, on ne comprend plus ! », a notamment déclaré José Bouchet, le président de l'association. En réalité, c'est un bouleversement complet de l'agenda du conseil général auquel on assiste. Les trois ponts prévus à Jargeau, Meung et Sully ne devraient plus se faire dans les délais fixés par le conseil gé-

ral. Les explications fournies sur place par Yvan Sorgnard, conseiller général du canton de Jargeau, reprennent celles données par Eric Doligé (voir encadré).

Des arguments que José Bouchet a réfuté en signifiant « que les contraintes de Natura 2000 et celles liées aux procédures administratives ne sont pas nouvelles et le conseil général ne pouvait les ignorer ». Bref, l'association a décidé de remettre la pression par différentes actions au cours de cette année 2006.

Hamoudi Fellah.



JEUDI, SALLE DES FÊTES. Cinquante personnes ont assisté à la réunion.

Le conseil général du Loiret s'explique

L'envie montrée par l'association RD951 de Darvoy d'accélérer la réalisation du franchissement de Loire à Jargeau n'est pas pour déplaire au conseil général. Son président, Eric Doligé, affirme en effet être « à 100 % avec ceux qui sont pour cette réalisation. Tout ce qui peut aider à contrer les arguments des associations qui s'y opposent nous fait du bien. »

Il est vrai que les associations contradictoires ont su se faire entendre. « Elles nous combattent tous les jours, reconnaît le

président, et leur action a un réel effet : il y a une sorte de guerre psychologique que l'État apprécie peu. Celui-ci devient plus exigeant et prend davantage de temps, par exemple pour concevoir une Déclaration d'utilité publique. »

Mais ce n'est pas tout. Fin 2003, l'arrêté Natura 2000 pris au niveau national « a prolongé les délais en exigeant de nouvelles études d'impact. Ces contraintes n'étaient pas prévues en 2002, lorsque nous évoquions une possible construction entre 2006 et 2012. »

Toutes ces raisons, selon Eric Doligé, ont retardé la fourchette de réalisation « d'un an environ. Nous, on veut le faire », insiste le président, tout en rappelant que les enquêtes publiques, parcellaires et sur l'eau peuvent entraîner des modifications sur le projet présenté.

Enfin, il contredit toutes les rumeurs qui le soupçonnent de vouloir favoriser une autre réalisation aux dépens de Darvoy, à Meung-sur-Loire ou dans l'Agglo notamment...

O.R.